



TUTO pour la plateforme d'inscription à la formation « GESTES QUI SAUVENT » à destination des clubs

Cliquez sur le lien https://formation-lfhf.monclub.lfhf.net/mon_club_formation/

Indiquez l'adresse mail officielle du club
nomduclub@lfhf.fr

Cliquez sur le bouton RECEVOIR MON
CODE



Adresse e-mail officiel du club

En cliquant sur le bouton ci-dessous un code vous sera transmis sur votre mail officiel du club

Merci de cliquer une seule fois et d'attendre la réception du mail

RECEVOIR MON CODE

Vous recevez un code à 4 chiffres sur
l'adresse mail officielle du club fourni par la
Ligue de football des Hauts de France

Saisissez le code à 4 chiffres

Cliquez sur CONNEXION



Connexion

Adresse e-mail officiel du club

En cliquant sur le bouton ci-dessous un code vous sera transmis sur votre mail officiel du club

Merci de cliquer une seule fois et d'attendre la réception du mail

RECEVOIR MON CODE

Code reçu par mail

CONNEXION



En cas de soucis, merci de contacter par mail
gestesquisauvent@lfhf.fff.fr

Participation

- Pour les clubs de 0 à 100 licenciés (au 30 juin 2023), 2 stagiaires sont pris en charge par la Ligue de Football des Hauts de France.
- Pour les clubs de 101 à 300 licenciés (au 30 juin 2023), 4 stagiaires sont pris en charge par la Ligue de Football des Hauts de France.
- Pour les clubs de 301 licenciés et + (au 30 juin 2023), 6 stagiaires sont pris en charge par la Ligue de Football des Hauts de France.

- *Au-delà du quota attribué, 15€/personne sont à la charge du club.*

- Les Arbitres officiels ne sont pas comptabilisés dans les effectifs club (Inscription gratuite).

La plateforme d'inscription étant désormais ouverte, **nous vous invitons, dès à présent, à sonder vos licenciés qui pourraient être intéressés pour compléter ces formations** qui peuvent accueillir 10 participants minimum, 15 participants maximum par créneau.

Nous vous rappelons que vos arbitres officiels peuvent y participer gratuitement mais doivent également être inscrits.